

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat - 86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

**SOMMAIRE**

Partenaire.....	p. 2
Action Football et Respect.....	p. 3
Avis aux clubs.....	p. 5
Avis aux arbitres.....	p. 12
Avis aux éducateurs.....	p. 13
Tableau accessions et rétrogradations.....	p. 15
PV Commission Féminine.....	p. 16
PV Commission Jeunes.....	p. 17
PV Commission Litiges.....	p. 24
PV Commission Respect.....	p. 29
Informations diverses.....	p. 31

**AGENDA DE LA SEMAINE****Vendredi 26 septembre :**

- Remise des récompenses Labels FFF/CA

**Samedi 27 septembre :**

- Rentrée du Foot Féminin à Antran

**Lundi 29 septembre :**

- Commission d'Arbitrage

**Mardi 30 septembre :**

- Commission des Jeunes

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre :**

- Commission Sportive

**Jedi 2 octobre :**

- Commission des Terrains
- Commission de Discipline

**Vendredi 3 octobre :**

- Réunion de secteur à Jardres

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE****RENTÉE DU FOOT FÉMININ**

Plus d'informations page 6

**ACTION FOOTBALL ET RESPECT**

Textes à lire avant le début des rencontres (jeunes et seniors)

Disponibles en page 3 et 4

**PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL**

Les inscriptions pour les interventions PEF se clôturent le vendredi 10 octobre 2025

Plus d'informations page 7

**RÉUNIONS DE SECTEUR**

Début des réunions de secteur (9 et 10) le vendredi 3 octobre 2025 à JARDRES

Plus d'informations page 8



# PARTENAIRE

## VOS FORMATEURS



**Enrick Cosson - 06 47 66 18 90**  
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes...



**Jordan Durand - 06 66 91 11 76**  
Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.



**Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01**  
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.



**Anelore Méry - 06 60 27 93 34**  
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.



**Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84**  
Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.



**Élodie Cervais - 06 72 68 73 35**  
Formatrice DUERP: son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

## NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

## EC CONSULTING

- ✉ [consult.perf@gmail.com](mailto:consult.perf@gmail.com)
- ☎ 02 36 05 63 05
- 📍 Loches
- 🌐 [www.eccformation.com](http://www.eccformation.com)



CONSULTING



## CLUBS ET ASSOCIATIONS

**vous n'êtes plus Seuls !**

Formation éligible au financement

Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

## NOS FORMATIONS



**"Bilan de compétences"**  
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.



**"Avoir une communication efficace pour sa structure"**  
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !



**"Créer un site internet 100% sur mesure"**  
Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.



**"Maitriser les bases associatives"**  
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



**"Améliorer les ressources financières de sa structure"**  
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



**"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"**  
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



**"Créer et promouvoir un événement"**  
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !



**"Améliorer la gestion RH de sa structure"**  
Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure.



**"Analyse vidéo dans le sport"**  
Connaitre les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.



**DUERP**  
Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels  
Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



### Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



### Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



## ACTION FOOTBALL ET RESPECT - JEUNES

L'action Football et Respect est mise en place lors des matchs du mois de septembre pour les jeunes (Challenge et championnat), afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les capitaines.

Les arbitres peuvent s'avérer être, si besoin, des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire par les 2 capitaines et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

### Protocole de lecture :

- Protocole à l'initiative de l'arbitre et des capitaines d'équipes lors des échanges de consignes d'avant match.
- Lecture par les deux capitaines, en présence des équipes.
- Avant le début de la rencontre.
- Lecture souhaitée à proximité de la ligne de touche.
- Lecture à proximité des spectateurs.
- Avec sono si possible.



Une nouvelle saison va commencer.

Nous partageons tous : le respect, la tolérance, l'effort, la solidarité et le plaisir  
C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs et dirigeants, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

A nos joueurs : pour qu'ils bannissent toute forme de violence en adoptant pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;

A nos responsables et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;

A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

**Tous ensemble**, pour chaque rencontre, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

**Tous ensemble**, nous faisons vœux de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. Merci.

■ à lire par le capitaine recevant    ■ à lire par le capitaine visiteur



## ACTION FOOTBALL ET RESPECT - SÉNIORS

L'action Football et Respect est mise en place lors des deux premiers matchs de championnat pour les Séniors, afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par le capitaine de l'équipe recevante. Les arbitres peuvent s'avérer être, si besoin, des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

### Protocole de lecture :

- Protocole à l'initiative de l'arbitre et des capitaines d'équipes lors des échanges de consignes d'avant match.
- Lecture par le capitaine de l'équipe recevante, en présence des équipes.
- Avant le début de la rencontre.
- Lecture souhaitée à proximité de la ligne de touche.
- Lecture à proximité des spectateurs.
- Avec sono si possible.



En ce début de saison, le Comité de Direction du District de la Vienne de Football et la Commission Respect et Prévention souhaitent à nouveau s'adresser à vous.

Aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, n'a sa place dans une enceinte sportive.

Nos arbitres sont avant tout des sportifs. Ils sont les garants du jeu. Sans arbitres, il n'y a pas de match.

La saison passée, la Commission de Discipline a instruit 665 dossiers, ce qui représente une augmentation de 13%.

La Commission d'Appel a étudié 22 dossiers soit une augmentation de 12 %.

### **Non, la violence n'est pas une banalité !**

La Commission Respect et Prévention invite chacun de nous à œuvrer pour y répondre.

**Tous ensemble dans nos clubs :** joueurs, dirigeants, éducateurs, parents, arbitres et vous fidèles supporters, agissons avec détermination pour protéger et défendre les valeurs de notre sport.

à lire par le capitaine recevant



## AVIS AUX CLUBS

### CALENDRIER GÉNÉRAL

## TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

### DATES À RETENIR

- **Vendredi 26 septembre** : Remise des récompenses Labels FFF/CA – Crédit Agricole Touraine Poitou
- **Samedi 27 septembre** :
  - Stage de cohésion des arbitres
  - Journée de rentrée du foot féminin (U7F à U13F)
- **Vendredi 3 octobre** : Réunion de secteur à Jardres
- **Samedi 4 octobre** : Stand à l'occasion des Journées de l'Arbitrage lors du match de N2 : Stade Poitevin – Girondins de Bordeaux.
- **Vendredi 10 octobre** : Réunion de secteur à Usson du Poitou
- **Lundi 13 octobre** : Réunion de secteur à Availles en Châtelleraut
- **Vendredi 17 octobre** : Réunion de secteur à Valence en Poitou

### MAILS – RAPPEL IMPORTANT

Afin d'assurer un suivi efficace et officiel de vos demandes, nous vous rappelons que toute sollicitation (demandes, questionnements, envois de documents, etc.) doit impérativement être effectuée depuis l'adresse mail officielle de votre club.

Les adresses personnelles ne seront pas prises en compte pour le traitement de vos demandes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

### JOURNÉES DE L'ARBITRAGE

Dans le cadre des **Journées de l'Arbitrage**, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec le District de la Vienne, tiendra un stand d'information et d'animation en amont et à la mi-temps de la rencontre de National 2 entre le Stade Poitevin et les Girondins de Bordeaux, qui aura lieu le 4 octobre 2025 à 18h.

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir l'arbitrage et de valoriser le rôle essentiel des arbitres dans la pratique du football. Joueurs, éducateurs, spectateurs et arbitres sont invités à se rendre sur le stand afin d'échanger avec les représentants de l'arbitrage et de participer à différentes activités proposées autour de cette thématique.

La Ligue et le District comptent sur votre présence pour faire de ce moment un temps de rencontre et de sensibilisation, placé sous le signe du respect et des valeurs du sport.

De plus amples précisions vous seront communiquées prochainement.

### PUISSANCE FOOT – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Le dispositif **Puissance Foot** est relancé pour cette saison. Si vous voulez développer votre projet associatif et proposer à vos licenciés un service d'aide aux devoirs, ce dispositif est fait pour vous !

Pour vous inscrire :

- Se rendre sur votre « Footclubs »
- Cliquer ensuite sur « Projet club » puis « Développer son club »
- Sur la page principale, sélectionner « Projet éducatif ».
- Dans cette rubrique, vous aurez le choix entre le Programme Educatif Fédéral et Puissance Foot.
- Renseigner ensuite les champs demandés et valider en bas de page.

Plus d'informations sur Puissance Foot : [Puissance-Foot-presentation-du-dispositif.pdf](#)



## JOURNÉE DE RENTRÉE DU FOOT FÉMININ – 27 SEPTEMBRE

### PRESENTATION DE L'ÉVÈNEMENT :

Pour fêter le retour des enfants sur les terrains, le District de la Vienne de Football organise une journée de Rentrée du Foot Féminin sur les installations d'Antran le **samedi 27 septembre**. Toutes les filles, licenciées ou non, sont invitées à participer à cet évènement.

### PROGRAMME :

9h30 - Accueil pour les filles U6 à U10F  
10h00 - Début de l'activité U6 à U10F  
12h00 - Fin pour les U6 – U10F

14h00 - Accueil pour les filles U11 à U13F  
14h30 - Début de l'activité U11 à U13F  
17h00 - Fin de la journée

### ACTIVITES U6F – U10F :

Alternance de matchs et jeux :  
- 5 temps pour les U6 -U8F  
- 6 temps pour les U8 – U10F

### ACTIVITES U11F – U13F :

Opposition sur du foot à 8 et foot à 5 (effectif réduit) :  
- 2 matchs de 15 minutes (Foot à 8)  
- Match de 6 minutes (Foot à 5) sous forme de montante – descendante

### Qui peut participer ?

Toutes les filles, concernées par les catégories d'âge ci-dessous, licenciées dans un club ou non licenciées !!!

U6F (nées en 2020) U10F (nées en 2016)  
U7F (nées en 2019) U11F (nées en 2015)  
U8F (nées en 2018) U12F (nées en 2014)  
U9F (nées en 2017) U13F (nées en 2013)

**Les filles arrivant individuellement ou en petit nombre, inscrites ou non, seront bien sûr accueillies et intégrées.**

## INFORMATIONS FINANCIÈRES – SAISON 2025/2026

Comme les saisons précédentes, les relevés compte club seront établis selon le calendrier suivant :

- **1<sup>ère</sup> situation** : arrêt au 15/09/2025 – règlement au 30/09/2025
- **2<sup>ème</sup> situation** : arrêt au 30/11/2025 – règlement au 31/12/2025
- **3<sup>ème</sup> situation** : arrêt au 28/02/2026 – règlement au 30/03/2026
- **4<sup>ème</sup> situation** : arrêt au 30/06/2026 – règlement au 31/07/2026

### Frais d'arbitrage :

- Clubs de **D1 à D3** : prélèvements le 10 de chaque mois, de septembre 2025 à mai 2026.
- Clubs de **D1F** : prélèvements le 10 de chaque mois, d'octobre 2025 à mai 2026.
- Clubs de **D4** : prélèvements le 10 de chaque mois, dès que tous les matchs sont couverts, et ce jusqu'en mai 2026.

### Tarifs et règlement :

- Tous les tarifs du District sont accessibles via le lien suivant : <https://urlr.me/et37Xv>
- En cas de défaut de paiement, le District appliquera les dispositions prévues dans le règlement financier : <https://urlr.me/DsVhpU>



## PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Interventions du District de la Vienne de Football lors des stages vacances organisés par les clubs. L'objectif est de sensibiliser les licenciés aux différentes thématiques du PEF.

### Le PEF c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral (PEF) est un programme pédagogique complet mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licenciés d'U11 à U17 aux règles du jeu et de la vie.

Inscriptions par mail avant le **vendredi 10 octobre**.

Adresses mail : [apprentis@foot86.fff.fr](mailto:apprentis@foot86.fff.fr) ou [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)



## PASS'SPORT

MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pass Sport**

**70 €**

**de réduction  
immédiate  
dès l'inscription  
dans un club ou  
une salle de sport\* !**

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)

2025

\*sous réserve d'éligibilité

### QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes de **14 à 17 ans** bénéficiaires de l'**Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)**.
- Les jeunes en situation de handicap :
  - de **6 à 19 ans** bénéficiaires de l'**Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)** ;
  - de **16 à 30 ans** bénéficiaires de l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**.
- Les étudiants boursiers de **moins de 28 ans** bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - **bourse du CROUS** (y compris l'aide annuelle) ;
  - **bourse régionale** pour une formation sanitaire ou sociale.

### PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du **1<sup>er</sup> septembre** au **31 décembre 2025**.

### OÙ L'UTILISER ?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des **85 000 clubs et salles de sport partenaires**.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous recevez un **code personnel** à partir du **26 août** par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les **70 € sont déduits immédiatement** du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr).

Plus d'infos sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)

Vérifiez vos spams à partir du 26 août !

**RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2025/2026**

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur.  
Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.  
Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Zimbra.

**Vendredi 3 octobre 2025 - Salle des Fêtes Gonzague de Chalain - route d'Anzec - 86800 JARDRES**Secteurs 9 et 10 - Secteur du Grand Poitiers (34 clubs)

Beaumont St Cyr, Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Croutelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Jaunay Marigny, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers BAROC, FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges,

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

**Reportée à une date à fixer - Salle des Fêtes - Rue de la Poste – 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU**Secteurs 1 et 2 - Secteur du Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé.

**GJ Cap Haut Poitou**, GJ Sud Haut Poitou

**Vendredi 10 octobre 2025 – Salle socioculturelle Maigret - 1 place Saint Pierre - 86350 USSON DU POITOU**Secteurs 5 et 6 - Secteur de Vienne et Gartempe (23 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Dienné, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Lussac, Montmorillon, Nalliers, Paizay le Sec, Pressac, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, 3 Vallées 86, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron,

GJ 3 Vallées 86.

**Lundi 13 octobre 2025 – Salles Prinçay et Chabonne - Rue de Chémery les Deux - 86530 AVAILLES EN CHATELLERAULT**Secteurs 3 et 4 - Secteur du Pays Châtelleraudais (31 clubs)

Antoigné, Antran, Archigny, Availles en Châtellerault, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, **Cernay St Genest L'Envigne**, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SO, Colombiers, Coussay les Bois, Ingrandes, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, Senillé St Sauveur, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne,

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86, **GJ C.S.P.**

**Vendredi 17 octobre 2025 - Salle des Fêtes - Rue Hemmoor - 86700 VALENCE EN POITOU**Secteurs 7 et 8 - Secteur des Vallées du Clain - du Pays Mélusin et du Civraisien en Poitou (29 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou – Couhé, Vernon, Vivonne,

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86, **GJ Val de Clouère**



## FMI – RÉINITIALISATION PARAMÉTRAGES + RAPPELS

À l'approche de la reprise des compétitions 2025-2026, vous trouverez ci-dessous quelques rappels de la Fédération Française de Football en matière d'usage de la FMI.

### NOUVEAU

#### Note spécifique déploiement WebAPP FMI

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de nos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à l'application traditionnelle 3.9.0 qui n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android.

Elle offre une meilleure stabilité et des fonctionnalités optimisées.

### 1. Versions disponibles

- **Application FMI historique**
  - Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0
  - Dernière version *Apple Store* : 3.9.0
- **⚠ Attention** : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).
- **WebApp FMI**
  - Dernière version : 5.0.5
  - Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application : [cliquez ici](#).

### 2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

### 3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent **obligatoirement** ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

- **Simplification du paramétrage** :
  - La case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*" a été supprimée
    - Seule la case "*Gestion feuille de match informatisée*" doit être COCHÉE quelle que soit la nature et l'origine de l'épreuve
- **Paramètres à vérifier** :
  - Type de Profil
  - Gestionnaire feuille de match informatisée
  - Équipes affectées :

■ Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Didier MAZEAS
Code d'accès	DMAZEAS
Type de profil	<input type="radio"/> Gestionnaire <input checked="" type="radio"/> Invité
Profil	Invité organisation, licences et compétitions
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Signataire des demandes de licences dématérialisées	<input checked="" type="checkbox"/>
Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Actif
Niveau Footclubs	Utilisateur expérimenté
Téléphone	0660905757
Adresse mail	didier.mazeas@sfr.fr
Date de dernière connexion	04/11/2020 13:43:19

	Catégorie	Équipes	Compétition la plus élevée
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 1	Départemental 2
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 2	Départemental 4 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Pruniers Us 21	Coupe Gambardella Crédit Agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	Pruniers Us 1	U15 Départemental 2 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 1	U13 Départemental 2 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 2	U13 Départemental 3 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 1	U11 Critérium 2 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 2	U11 Critérium 4 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior F	Ent. Pruniers 1	Seniors Féminines A 8 (2024-2025)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / U15 F - U14 F	Pruniers Us 1	



**NB :** Pour les utilisateurs qui avaient 2 comptes pour gérer le double paramétrage lié à la case "Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions", le correspondant Footclubs du club peut supprimer le second compte.

#### 4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

- Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :
  - **Pour les matchs du samedi :** dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
  - **Pour les matchs du dimanche :** dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
  - **Pour les matchs du lundi :** à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

#### 5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - **Uniquement l'équipe recevante !**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois.**

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- **Pour les matchs du samedi :** à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- **Pour les matchs du dimanche :** à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- **Pour les matchs du lundi :** à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

##### **Important :**

- L'équipe recevante est en charge de la FMI ⇒ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données.** Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

#### 6. Ressources d'aide

- FAQ Générale FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?buildName=fmi&tag=fmi-1183>
- FAQ WebApp FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?thematic=webappfmi>



**Seuls les matchs à domicile apparaissent sur la tablette avec la nouvelle version.**

### **CDOS – FORMATIONS / SOIRÉE THÉMATIQUE**

Ci-dessous, la liste des différentes formations organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

#### Formations :

- Vendredi 3 octobre de 9h à 17h : « **Le management associatif** »

Lien d'inscription : [Le management associatif - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine](#)

- Jeudi 9 octobre de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »

Lien d'inscription : [La comptabilité d'une association - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine](#)

- Vendredi 10 octobre de 9h à 17h : « **La préparation mentale** »

Lien d'inscription : [La préparation mentale - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine](#)

#### Soirée thématique :

- Lundi 22 septembre à partir de 18h30 : « **Les Jeunes, le Sport et l'Entreprise** »

Lien d'inscription : <https://urls.fr/pGLMIA>

#### Save the date :

- Mardi 18 novembre, journée d'étude : « **Conduites addictives et dopage dans le sport** »

Lieu : Faculté des Sciences du Sport de Poitiers



## AEF 86 – INVITATION AG



### AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE 86

« Vivre et Transmettre sa passion »



Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine  
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE  
Qui se tiendra le **Samedi matin 18 octobre 2025 à partir de 9 h**  
**Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS**

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
  - Présentation des invités
  - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
  - Rapport Financier
  - Projet 2025/2026

**Intervenants :** Philippe HINSCHBERGER ancien joueur professionnel au F.C. METZ. Puis responsable du centre de formation du même club, Ancien entraîneur de SOCHAUX, LOUHANS CUISEUX, LE HAVRE, METZ et dernier entraîneur des Chamois Niortais.

Bruno KLEIN ancien Kiné de l'équipe de France sous la houlette de Raymond DOMENECH.

**Questions Diverses :**

**Remise du Challenge AEF 86 :**

**Les Nominés :** Antran, Quinçay, G.J. Antoigné/A.S. Ingrandes, G.J. Vienne et Moulière, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, F.C. 3 Vallées 86, Jaunay/Marigny, Naintré, Montmorillon, A.S.A Couronneries.

(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces douze clubs cités)

**Petit rappel :** Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

**Remise du Trophée C. DIACRE**

**Remise du Trophée G. BOULOGNE**

**Clôture de l'Assemblée générale.**

A l'issue de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives



S. GROLEAU  
Président de l'AEF 86



## AVIS AUX ARBITRES

### INFORMATIONS DÉBUT DE SAISON

Stage spécifique assistants départementaux :  
Il aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025 dans le District 79.

#### FIA

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre information et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, trois sessions auront lieu à Poitiers.

Session 1 : 04 et 05/10/2025 + 11/10/2025

Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025

Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

### MANIFESTATIONS UNAF 86

Ci-dessous la liste et les dates des événements futurs organisés par l'UNAF 86 :

- **Loto UNAF 86 : 11 octobre 2025 – 86300 Fleix**
- AG UNAF Nouvelle-Aquitaine : 27 juin 2026 (lieu et horaire à déterminer)

# SUPER LOTO

ORGANISÉ PAR L'UNAF 86

## SAMEDI 11 OCTOBRE

SALLE DES FÊTES DE FLEIX

À PARTIR DE 14H00

Ouverture des portes à 13h00



Nombreux Lots  
À REMPORTEUR !

Partie Spéciale pour un Bon d'Achat de 500 €

Des Bons d'Achat de 50 € - 100 € - 200 €

TV - Trotinette électrique - Petit électroménager

De nombreux lots à gagner !



1 CARTON 3 €
3 CARTONS 8 €
7 CARTONS 15 €
10 CARTONS 20 €

PLAQUE INVISIBLE
6 CARTONS 12 €
12 CARTONS 22 €

Cartons supplémentaires et MINI-BINGO 1 CARTON 2 € 3 pour 5 € et FORMULE 20 € & 30 €

LOTO DE LA CHANCE 1 €



## UNAF 86

Le Club des Arbitres



Pour réservation 06 27 76 54 89 ou 06 45 66 90 14

Buvette sur place & Parking



## AVIS AUX ÉDUCATEURS



**Saison 2025 - 2026**

### DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les  
informations sur notre site  
internet [lfn.fff.fr](http://lfn.fff.fr)





### CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Inter-secteur 79/86	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00

### Formations Professionnelles Continues (Recyclage)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
FPC	Poitiers	03/09 et 13/09/2025	09h00-18h00

### CERTIFICAT FÉDÉRAL DE GARDIEN DE BUT – MODULE INITIATION

Nouvelle formation à Montmorillon les 17 et 18 octobre 2025

Lien pour s'inscrire : [Gardien de But Initiation](#)



# ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS (CORRIGÉES)

## Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2025 - 2026 Championnat Masculin

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>Département 1</b>  (1x13)  13 équipes --> 12 équipes	monte en Régional 3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	descend en Département 2	-3	-3	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
	vient de Département 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Département 2</b>  (2 x12 )  24 équipes	monte en Département 1	-4	-3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
	vient de Département 1	3	3	3	4	5	6	7	8	9	10
	descend en Département 3	-5	-5	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12
	vient de Département 3	6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Département 3</b>  (4 x10 ) 40 équipes	monte en Département 2	-6	-5	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
	vient de Département 2	5	5	5	6	7	8	9	10	11	12
	descend en Département 4	-8	-8	-8	-8	-9	-10	-11	-12	-13	-14
	vient de Département 4	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6
<b>Département 4</b>  (6 x10 ) 60 équipes	monte en Département 3	-9	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Département 3	8	8	8	8	9	10	11	12	13	14
	descend en Département 5	-12	-12	-12	-12	-13	-13	-14	-15	-16	-17
	vient de Département 5	13	12	11	10	10	9	9	9	9	9
<b>Département 5</b> (9 x 10 )	monte en Département 4	-13	-12	-11	-10	-10	-9	-9	-9	-9	-9
	vient de Département 4	12	12	12	12	13	13	14	15	16	17



# COMMISSION FEMININE

Réunion du jeudi 25 septembre 2025  
En consultation électronique  
Procès-verbal n° 02

**Président** : Mme Stéphanie GRAVELEAU  
**Présents** : Mme BERGER Marion, MM. BEGAY Guillaume, CHAUDELET Antoine, FELIX Tony.  
**Absents excusés** : Mme BOURCIER Sandrine et MM. BERTAUD Jacky, DAUBA Olivier, LEPROUST Vincent, QUARESMA Stéphane.

\*\*\*\*\*

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém Brassage	/	2	20/09/25	54449981	Fleuré/Vernon (1) / Dissay (1)	Arrêté municipal	18/10/25

## Féminine à 11 - BRASSAGE

### Match n° 54449956 : Fleuré/Vernon (1) – Chauvigny/Jardres (2) en poule C du 14/09/25

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Chauvigny/Jardres (2) (sans déplacement)  
Amende de 35€ au club de Chauvigny

### Match n° 54449996 : Poitiers 3 Cités (3) – Gati Foot (1) en poule D du 14/09/25

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Poitiers 3 Cités (3) (sans déplacement de l'équipe de Gati Foot (1))  
Amende de 35€ au club de Poitiers 3 Cités

### Match n° 54449999 : Poitiers 3 Cités (3) – Fontaine le Comte (1) en poule D du 21/09/25

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Poitiers 3 Cités (3) (sans déplacement de l'équipe de Fontaine le Comte (1))  
Amende de 35€ au club de Poitiers 3 Cités

## FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

### Amende de 15€

Match n°54450016 : Parthenay Viennay (1) – Vouneuil Béruges (1) en U15F poule A du 13/09/25

Match n°54450062 : Poitiers Stade (1) – Avenir 79/Venise Verte (1) en U15F poule B du 13/09/25

Match n°54450328 : La Chapelle Bâton (2) – Boutonnais/Limalonges (1) en U11-U13F poule B du 20/09/25

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La Présidente, Stéphanie GRAVELEAU.



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 23 septembre 2025  
Procès-verbal n°4

**Président :** M. BARRITAUULT Philippe  
**Présents :** Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU,  
MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU  
**Excusé :** M. Christian DUVERGER

\*\*\*\*\*

Le PV n° 3 de la saison 2025-2026 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

### Saison 2025-2026: MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	A jouer le	
U18	A	2	20/09/2025	54555403	Availles Châtel.(1)	/	Châtel.portugais (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	A	2	20/09/2025	54555403	GJ Avenir (2)	/	Mirebeau (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	B	2	20/09/2025	54556944	Jaunay Marigny (1)	/	GJ Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella Tour 2	à définir
U18	B	2	20/09/2025	54556943	Poitiers ASAC(2)	/	Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella Tour 2	à définir
U18	C	2	20/09/2025	54557506	Mirebeau (2)	/	GJ Avenir (2)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	D	2	20/09/2025	54557749	GJ Dissay Beaumont (2)	/	Buxerolles (3)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	D	2	20/09/2025	54557750	GJ Montasèvres (2)	/	Naintré (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	E	2	20/09/2025	54559504	Migné Auxances (2)	/	Poitiers BAROC ( )	Coupe Gambardella Tour 2	à définir
U18	E	2	20/09/2025	54559503	GJ Montasèvres (1)	/	GJ Cap Haut Poitou (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	G	2	20/09/2025	54559748	GJ Val de Clouère (1)	/	GJ VVM Chauvigny (4)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	H	2	20/09/2025	54559755	GJ Espoir Sud Poitiers (4)	/	Vouneuil Béruges (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025
U18	J	2	20/09/2025	54560296	GJ Val de Vonne (1)	/	GJ Foot Sud 86 (1)	Coupe Gambardella Tour 2	25/10/2025

### Saison 2025-2026 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Catégorie	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	A jouer le	
U17/U18	Brassage	A	2	04/10/2025	54777149	Jaunay Maigny (1)	/	Loudun (1)	Coupe Gambardella T3	25/10/2025
U17/U18	Brassage	A	2	04/10/2025	54784584	Poitiers BAROC (1)	/	Mirebeau 52)	Coupe Gambardella T3	25/10/2025
U17/U18	Brassage	B	2	04/10/2025	54777176	Migné Auxances (3)	/	GJ VVM Chauvigny (4)	Coupe Gambardella T3	25/10/2025
U16/U17	Brassage	C	2	04/10/2025	54777280	GJ 3 Vallées 86 (1)	/	St Benoit Ligugé (2)	Coupe Gambardella T3	25/10/2025

### **RAPPEL :**

**La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis uniquement par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende**

## DATES A RETENIR

### Rappel :

- Vendredi 26 septembre : Remise des récompenses Label FFF/CA au Crédit Agricole
- Samedi 27 septembre : Journée D'accueil Féminines U6/U10F et U11/U13F
- **Challenge DANSAC U13, pour les équipes 3 et plus engagement volontaire à saisir dans Footclubs avant le 30 septembre 2025**



## OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec **les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS »** :

**PLAISIR – RESPECT- ENGAGEMENT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ**



### ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

#### U18 – U17 – Accessions A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2025 – 2026

Brassage (2 X 7) 14 équipes	Monte en Régional	0	
	Accède à la Départemental 1	8	1 poule de 8 équipes
	Accède à la Départemental 2	6	1 poule de 6 équipes

#### U17 - U16 – Accessions A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2025 – 2026

Brassage (3X8) 24 équipes	Monte en Régional	0	
	Accède à la Départemental 1	8	(1X8) 8 équipes
	Accède à la Départemental 2	16	(2X8) 16 équipes

A l'issue de la seconde phase, une accession en Régional U18 R2



**U15 – Accessions**  
A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2025 – 2026

Brassage (4X8 + 2X7) 46 équipes	Monte en Régional	0	
	Accède à la Départemental 1	8	(1X8) 8 équipes
	Accède à la Départemental 2	38	(3X8 + 2X7) 38 équipes

A l'issue de la seconde phase, une accession en Régional U16 R2

**Saison 2025 - 2026**  
**U13 – Accessions et rétrogradations**  
A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase

Départemental 1 (2x8) 16 équipes	Monte en Régional U13 Critérium	-4	Départemental 1 (2X8) 16 équipes
	Descend en Départemental 2	-2	
	Vient de Départemental 2	6	
Départemental 2 (3x8) 24 équipes	Monte en Départemental 1	-6	Départemental 2 (3 x 8) 24 équipes
	Vient de brassage	10	
	Vient de Départemental 1	2	
	Descend en Départemental 3	-6	
Brassage (4X8 + 2X7) 46 équipes	Monte en Départemental 2	-10	Départemental 3 (6x7) 42 équipes
	Vient de Départemental 2	6	



## U17

### CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

**Date limite des inscriptions (Footclubs) : lundi 13 octobre 2025**

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent.

## U15

### CHALLENGE U15

#### FORFAIT

**Match n°54566159: Valence en Poitou OC (1) - GJ Espoir Sud Poitiers (3) en poule J du 20/09/25**

1er forfait de l'équipe de GJ Espoir Sud Poitiers (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Espoir Sud Poitiers

**Match n°54623595: GJ Montasèvres (2) – Chasseneuil St Georges (1) en poule B du 20/09/25**

2ème forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (2) (sans déplacement de Chasseneuil St Georges (1))

Amende de 13€ au club de GJ Montasèvres.

**Match n°54566141: Thuré Besse (1) - GJ Antoigné Ingrandes (1) en poule H du 20/09/25**

1er forfait de l'équipe de Thuré Besse (1) (sans déplacement du GJ Antoigné Ingrandes (1))

Amende de 13€ au club de Thuré Besse

## U13

### CHAMPIONNAT U13 BRASSAGE

La Commission informe qu'en raison d'un désistement dans la poule C les poules ont été remaniées de la façon suivante :

Les 5 équipes restantes dans la poule C ont été redistribuées dans les autres poules :

-Poitiers Gibauderie 1 passe en poule A

-Gj VVM Chauvigny 3 passe en poule B (inversion de calendrier entre Bonneuil/Vouneuil/Cenon/Availles et Gj VVM Chauvigny)

-Poitiers ASAC 3 et Poitiers 3 Cités 1 passent en poule D. La Poule D passera alors à 8 équipes au lieu de 6 et s'appelle désormais C ce qui implique une modification du calendrier

-Poitiers Stade (4) passe en poule E et s'appelle désormais D

La poule F s'appelle désormais E

Et la poule G s'appelle désormais F

Les équipes qui devaient être exemptes en poule A, B et D ne le sont plus.

La Commission enregistre le retrait de l'équipe S.O Châtellerauld (3) en U13 Brassage poule B.

Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues par le calendrier.



## U13-BRASSAGE

### POULE A

GJ CAP HAUT POITOU (2)  
 GJ DISSAY BEAUMONT (3)  
 GJ SUD HAUT POITOU (3)  
 NEUVILLE (3)  
 POITIERS ASAC (4)  
 MIGNE AUXANCES (3)  
 VOUNEUIL BERUGES (2)  
 POITIERS GIBAUDERIE (1)

### POULE B

BONNEUIL MATOURS (1)  
 CHATEL.PORTUGAIS (2)  
 GJ ANTOIGNE INGRANDES (2)  
 GJ AVENIR 86(2)  
 GJ COUSSAY.ST SAUVEUR. PLEUMARTIN (1)  
 NAINTRE (1)  
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)  
 S.O CHATELLERAULT (3)

### POULE C

GJ ESPOIR SUD POITIERS (5)  
 NEUVILLE (4)  
 GJ VAL DE CLOUERE (1)  
 BIARD (1)  
 POITIERS CEP (1)  
 BUXEROLLES (3)  
 POITIERS 3 CITES (1)  
 POITIERS ASAC (3)

### POULE D

GJ FOOT SUD 86 (2)  
 GJ VAL DE CLOUERE (2)  
 VALENCE EN POITOU (1)  
 VIVONNE (1)  
 GJ VAL DE VONNE 2)  
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)  
 ST BENOIT LIGUGE (3)  
 STADE POITEVIN (4)

### POULE E

MONTMORILLON (3)  
 GJ 3 VALLEES 86 (2)  
 GJ VVM CHAUVIGNY (4)  
 MIGNALOUX BEAUVOIR (1)  
 VALDIVIENNE (1)  
 ST SAVIN ST GERMAIN (2)  
 GJ MONTASEVRES (2)

### POULE F

THURE-BESSE/COLOMBIERS (1)  
 LOUDUN (2)  
 OZON (3)  
 MIREBEAU (1)  
 SAMMARCOLLES (1)  
 ASM (1)  
 U. CERNAY.ST GENEST.ENVIGNE (1)

## CHALLENGE MAURICE DANSAC

Participant :

- Les équipes 1 éliminées au 1<sup>er</sup> tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement
- [Pour les équipes 3 et plus engagement volontaire à saisir dans Footclubs avant le 30 septembre 2025](#)



# U11

## PLATEAUX U11

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.  
Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

### RAPPEL :

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.
- De donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 20€

**La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.**

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

# U7/U9

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Il est demandé d'utiliser les documents transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

BILAN JOURNEE ACCUEIL U7/U9 – 20 septembre 2025

Remerciements aux clubs ayant accueilli la journée d'accueil U7/U9 le samedi 20 septembre 2025.

Nombre de sites d'accueil : 16

Morton, Dissay, Jaunay Marigny, Ozon, SO Châtellerault, Oyré, Fontaine le Comte, Benassay, Poitiers ASAC, Montamisé, Gençay, Nouaillé, Montmorillon, Civaux, Poitiers CEP, Iteuil

Nombre de clubs présents : 53 (61 la saison dernière)

Nombre d'équipes U7 présentes : 73 (92 la saison dernière)

Nombre d'équipes U9 présentes : 102(113 la saison dernière)

Nombre de joueuses et joueurs présents : 917 (1050 la saison dernière)

Clubs absents : Biard et Poitiers Gibauderie



Site d'accueil	Nb équipes U6/U7	Nombre de joueurs	Nb équipes U8/U9	Nombre de Joueurs
Benassay	7	32	10	49
Civaux	5	26	8	45
Dissay	2	11	6	34
Fontaine le Comte	7	35	7	41
Gençay	6	26	6	32
Iteuil	4	20	5	33
Jaunay Marigny	4	17	6	36
Montamisé	6	24	7	43
Montmorillon	3	15	5	21
Morton	4	16	6	30
Nouaillé	3	13	6	37
Oyré	3	15	5	23
Ozon (Nonnes)	4	21	8	42
Poitiers ASAC	6	33	6	42
Poitiers CEP	5	20	5	31
SO Châtelleraut	4	19	6	35
<b>Totaux</b>	<b>73</b>	<b>343</b>	<b>102</b>	<b>574</b>

## TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

### Amende de 15€

#### Challenge U17

Match n°54557505 : Loudun (1) – GJ Antoigné Ingrandes (1) du 20/09/25 en poule C

#### Challenge U15

Match n°54624205 : Migné Auxances (2) – Ligugé/St Benoit (1) du 13/09/25 en poule F

Match n°54623979 : GJ Val de Clouère (1) – GJ Foot Sud 86 (1) du 20/09/25 en poule D

#### **RAPPEL :**

**La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende**

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation**

**Le Président, Philippe BARRITAULT**



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 25 septembre 2025  
Procès-verbal n° 02

\*\*\*\*\*

Présents : Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 01 (par voie électronique) du mercredi 18 septembre 2025 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtelleraut	GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers 3 cités
Availles Limouzine / Pressac	GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Asac
Avanton	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Portugais
Beaumont St Cyr	Jaunay Marigny	Rouillé
Boivre	La Pallu	Sèvres Anxaumont
Bouresse / Queaux Moussac	Lavoux – Liniers	Sommières St Romain
Buxerolles	Leigné sur Usseau	St Benoît
Cenon / Vouneuil	Leignes sur Fontaine	St Julien l'Ars
Cernay St Genest L'Envigne	Ligugé	St Léger de Montbrillais
Château Larcher	Loudun	St Maurice Gençay
Châtelleraut Portugais	Lusignan	St Savin St Germain
Chauvigny	Migné Auxances	St Saviol
Cissé	Montamisé	Stade Poitevin
Dissay	Montmorillon	Usson l'Isle
FC 3 vallées 86	Naintré	Valdivienne
Fleuré	Nord Vienne	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Nouaillé	Vivonne
GJ des 3 Vallées 86	Oyré Dangé	Vouillé / Latillé
GJ Dissay Beaumont	Ozon	Vouneuil Béruges

### RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article - 226 Modalités pour purger une suspension

1. La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement. Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.



## OUVERTURE DE DOSSIER

### **Match n° 54668700 : Lavoux Liniers (1) - Leignes sur Fontaine (2) en Départemental 4 poule C du 21/09/25**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 54669209 : Lavoux-Liniers (2) - Montamisé (3) en Départemental 5 poule D du 21/09/25**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 2

### **Match n° 54668134 : Fontaine le Comte (2) – Montmorillon (2) en poule B du 21/09/25**

#### **Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Montmorillon (2) d'un joueur (licence n° 2543254261) en état de suspension. La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Montmorillon lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 4

### **Match n° 54668773 : Coussay les Bois (1) – Châtelleraut Portugais (2) en poule B du 21/09/25**

#### **Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) d'un joueur (licence n° 2546891862) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Châtelleraut Portugais lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54669055 : St Christophe (2) – Mouterre Silly (1) en poule A du 21/09/25****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de St Christophe (2) d'un joueur (licence n° 2544115318) en état de suspension.  
La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de St Christophe lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54124615 : Thuré Besse (2) – Leigné sur Usseau (2) en poule B du 21/09/25****Évocation**

Inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Thuré Besse (2) d'un joueur (licence n° 1152412106) en état de suspension.  
La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Thuré Besse lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur

**Dossier en instance.**

**Match n° 54669296 : Poitiers Baroc (1) – Jaunay Marigny (3) en poule E du 21/09/25****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Baroc (1) d'un joueur (licence n° 2545469215) en état de suspension.  
La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers Baroc lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54695930 : Valdivienne (3) – Nouaillé (4) en poule F du 21/09/25****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Valdivienne (3) d'un joueur (licence n° 1182413140) en état de suspension.  
La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Valdivienne lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**



## CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 1

### Match n° 54449850 : Ligugé (1) – Niort St Florent (1) du 21/09/25

Courriel de Réclamation du club de Ligugé (22/09/25 à 10h51)

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Niort St Florent (avec copie du courriel de réclamation) lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 01 octobre 2025**.

**Dossier en instance.**

## CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2

### Match n° 54608643 : Vicq sur Gartempe (1) – Chauvigny / Jardres (1) en Brassage poule B du 14/09/25

**Évocation.**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Chauvigny / Jardres (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2547825049) non qualifiée (non surclassée).

De plus, étaient déjà inscrites sur la feuille de match : 2 licenciées U17F et 1 licenciée U16F surclassées.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer les clubs de Chauvigny et Jardres lesquels peuvent formuler leurs observations avant le **mercredi 01 octobre 2025**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

### Match n° 54608644 : Vrère / Louzy (1) – Chauvigny / Jardres (1) en Brassage poule B du 21/09/25

**Évocation.**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Chauvigny / Jardres (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2547825049) non qualifiée (non surclassée).

De plus, étaient déjà inscrites sur la feuille de match : 3 licenciées U17F surclassées.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer les clubs de Chauvigny et Jardres lesquels peuvent formuler leurs observations avant le **mercredi 01 octobre 2025**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54184076 : Neuville (1) – Jaunay Marigny (2) en Brassage poule C du 21/09/25****Évocation.**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Jaunay Marigny (2), d'une joueuse U17F (licence n° 2547698805) non qualifiée (non surclassée).

De plus, étaient déjà inscrites sur la feuille de match : 2 licenciées U17F surclassées.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Jaunay Marigny lequel peut formuler ses observations avant le **mercredi 01 octobre 2025**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.****RÉSERVE NON CONFIRMÉE**

- Match n° 54668445 : Valdivienne (2) – Paizay le Sec (1) en Départemental 3 Poule C du 20/09/25

**DIVERS****Courriels des clubs de : St Christophe :**

Réponses par courriel.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

Maryse MOREAU.



# COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

## Réunion du lundi 22 septembre 2025 Procès-verbal n° 1

**Président** : M. CANTET Dominique.

**Présents** : Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, STOURY Nadia,  
MM. BERNARDEAU Rémi, FRAUDEAU Daniel, GALLAIS Raymond, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard, RIVIERE Patrick.

**Excusés** : MM. ARTUS Dominique, GIRAUD Dominique.

### PRÉAMBULE

Première réunion de rentrée pour la Commission Respect et Prévention.

Une pensée particulière pour son secrétaire Dominique ARTUS, absent depuis de longues semaines pour raison de santé, et pour lequel la Commission lui souhaite un prompt rétablissement, une meilleure santé, et un retour proche au sein de notre Commission.

L'absence de Dominique ARTUS oblige la Commission à revoir son organisation quant à son secrétariat. Marie-Hélène LAGRANGE accepte le rôle de suppléante, qu'elle conservera au retour de Dominique ARTUS.

### RETOUR SUR LA FIN DE SAISON 2024/2025

Depuis la dernière réunion du 8 juillet dernier, eut lieu le 29 août la cérémonie des récompenses au titre de la saison écoulée.

La Commission salue la présentation et l'animation réussie de cette soirée. Elle est pour la Commission l'occasion de mettre aussi en avant les Challenges qui ont cours tout au long de la saison.

Une question demeure néanmoins en suspens. Quid du Challenge féminin mis en place pour les féminines de la D1F ? Un règlement avait été élaboré, conjointement avec le District des Deux-Sèvres, avec une remise de ballons intermédiaire, effectuée auprès de deux clubs de la Vienne, et pour lequel un classement final avait été communiqué au District dès la fin du championnat de D1F.

Le classement tel qu'il fut établi prévoyait de récompenser notamment à la seconde place une équipe du District 86. La Commission demande que cette récompense soit honorée pour que ce challenge féminin ait une suite pour la saison en cours.

La Commission souhaite se positionner quant au Challenge Respect et Convivialité. Elle n'a eu aucun retour du questionnaire envoyé aux clubs en fin de saison pour désigner d'éventuels récompensés. Là encore se pose la question du maintien ou non de ce challenge !

Enfin, les règlements relatifs aux challenges, modification pour les seniors masculins de la D1 à la D4, et création pour la D1F, non visibles pour les clubs sur le site du District, doivent faire l'objet d'une parution rapide. Ces divers points seront à nouveau abordés à la prochaine réunion.

### DÉBUT DE SAISON

Depuis 3 ans déjà, le District débute le championnat par la lecture d'un message invitant au « Respect », pour les deux premières journées.

Cette action a été conduite conjointement avec la Commission Départementale d'Arbitrage. Un texte a été proposé par la Commission Respect et Prévention, avec un protocole de mise en place souhaité pour la lecture.

Les premiers retours sont encourageants, du fait d'une participation réelle des clubs.  
Le District en tirera les enseignements au cours de la saison.

La Commission des Jeunes a souhaité se joindre à cette action. Elle a décidé de faire lire un message pour l'ensemble des journées de septembre. La Commission Respect et Prévention se réjouit de cette initiative.  
Elle note néanmoins qu'il faudra préciser à l'avenir quelle catégorie est concernée. La question est notamment posée pour les féminines.

Bien évidemment, le succès ou non de ces actions dépend aussi de la communication qui en découle. La Commission souhaite que les clubs partagent très largement photos et commentaires auprès du District et sur leurs réseaux sociaux.



Enfin, la Commission rappelle que le District avait fait de la distribution des bâches un impératif quant à leur installation sur et autour des terrains. Les divers messages invitant au RESPECT ne se cantonnent pas à une action ponctuelle, mais au long cours sur toute la saison footballistique.

Elle note néanmoins au passage l'initiative intéressante prise par certains clubs à afficher un règlement intérieur, préconisé lors des réunions sur les incivilités, ou à diffuser des messages construits par le club lui-même, à l'attention des joueurs, éducateurs, parents ou spectateurs.

## ORGANISATION INTERNE

Suite à la diffusion par le District du planning de ses activités, au demeurant fort nombreuses, la Commission fera de son mieux pour aider, dans les domaines qui sont les siens, de la prévention.

Une répartition des rôles suivant cet agenda se dessinera sur certaines manifestations.

La Commission participera aux réunions de secteurs. Elle sera représentée par un ou des membres selon la situation géographique de la réunion.

La Commission préparera un « qui fait quoi » pour les rôles des membres au sein la Commission. Les réflexions sont en cours.

Enfin, elle souhaite inviter ponctuellement une ou deux personnes, investies dans des domaines précis, pour comprendre et échanger sur les problématiques « terrains » notamment (éducation, formation, arbitrage etc...).

**Prochaine Réunion : Lundi 17 novembre à 17h30**

La secrétaire de séance,  
Marie-Hélène LAGRANGE



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Sélection U15 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

## MERCREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025 à CHAUVIGNY

**Stade Gilbert Arnault (terrain Honneur en herbe – 86300)  
(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)**

Match amical organisé contre l'équipe U16 R2 du G.J V.V.M / Chauvigny

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde

Liste des 16 joueurs (dont 2 Gardiens de But) convoqués :

- **CHÂTELLERAULT S.O.C** : PERNES Martin, CHABOISSON Louis, BEBIEN Yanis
- **MIGNE-AUXANCES** : MARTIN Hélian, DRAME Aboubacar
- **MONTMORILLON** : **PERRIN Titouan**, BERGER Maël
- **STADE POITEVIN F.C** : MADI SILAHI Naoufale, BOKELO Jason, CAILLAUD Gabin, AYRAULT Lucas, THOUMANGOYE Ismaël, DELHOMME Axel, DESMAZEAU Nathan, **BARBOTTIN Enzo**, GHEZAL Mezen

*Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.  
Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.*



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons



## CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs U13 comme suit :

### Dates – Lieux - Horaires :

- **Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 16h à 17h30**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 16h à 17h30**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 16h à 17h30**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)

### Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

### **Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement  
Mr ECALLE Patrick (Responsable CPS Masculin) au 06.18.05.06.92**





## Liste des joueurs U13 convoqués

1	GAZZURELLI	Maël	S.O.CHÂTELLERAULT
2	HERNANDEZ	Milan	S.O.CHÂTELLERAULT
3	SAVATIER	Milo	S.O.CHÂTELLERAULT
4	VIVIER	Lyno	S.O.CHÂTELLERAULT
5	MIGEON	Alexandre	S.O.CHÂTELLERAULT
6	METRO	Mylan	S.O.CHÂTELLERAULT
7	BEAUFORT	Neyliann	NEUVILLE
8	GOURDON	Arthur	NEUVILLE
9	CAIVEAU	Camil	OZON F.C
10	RUIZ	Lenny	STADE POITEVIN
11	DRAME	Ibrahima	STADE POITEVIN
12	DESMAZEAU	Thomas	STADE POITEVIN
13	DIABY	Souwareba	STADE POITEVIN
14	BROSSIER	Théo	STADE POITEVIN
15	COUDREAU	Arthur	STADE POITEVIN
16	NEVEU	Gabriel	STADE POITEVIN
17	ANEMICHE	Zacharie	STADE POITEVIN
18	KABA	Kaloko	BUXEROLLES
19	BECHU	Oscar	GJ ESP. SUD POITIERS
20	BENCINI	Tiago	GJ ESP. SUD POITIERS
21	SAILLIER	Manoa	GJ ESP. SUD POITIERS
22	DUPE	Lucas Nolan	GJ VVM / CHAUVIGNY
23	RIANE	Wassim	GJ VVM / CHAUVIGNY
24	BOUCHE MASSELOT	Nils	MONTMORILLON
25	ALI	Naym	NIEUIL L'ESPOIR



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE**

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



## CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

### Dates – Lieux - Horaires :

- **Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h**
  - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h**
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h**
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h**
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h**
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

### Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

### **Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92**



## Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN

## Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAIS	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE**

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



# CHARTRE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026



Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

## **ARTICLE 1 :**

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

## **ARTICLE 2 :**

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

## **ARTICLE 3 :**

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

## **ARTICLE 4 :**

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

## **ARTICLE 5 :**

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

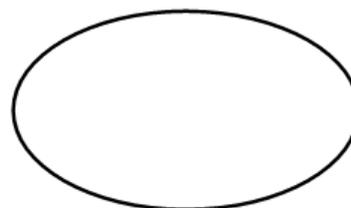
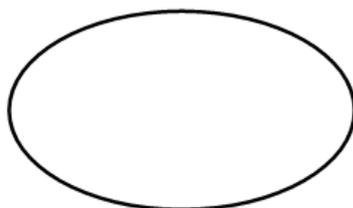
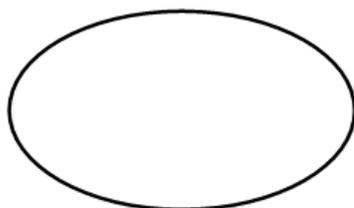
## **ARTICLE 6 :**

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette chartre peut entraîner une éviction du groupe.

## **ARTICLE 7 :**

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

**Signature du jeune joueur(se) :**      **Signature de l'éducateur :**      **Signature des parents ou du tuteur légal :**



### **IMPORTANT :**

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.